

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 10 OCTOBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept,

Le mardi 10 octobre 2017,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL41/2017

Objet : Avenant de prolongation du marché de collecte 17-01/09

- M. ADRAS (titulaire - CPS)
- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- M. JADOT (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- Mme MORCH (titulaire - CPS)
- M. OSSENI (titulaire - CPS)
- M. PAGE (titulaire - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. SUTTER (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VERMILLON (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS)
- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)
- Mme ALDEBERT (suppléante CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (suppléante CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 03/10/2017

Avait donné pouvoir :

Pas de pouvoir

Absents excusés :

M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. BONNET (titulaire - CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire - CPS) ; M. BOYER (titulaire - CPS) ; M. CAMBON (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; Mme GELOT (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire - CPS) ; M. PELLETANT (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M. ROS (titulaire - CPS) ; - Mme VIALA (titulaire - CPS) - Mme ROBIC (titulaire - CCHVC) ; M. ODIER (titulaire - CCHVC)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Leonardo SFERRAZZA est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 28
VOTANTS : 28

Délibération DL41/2017
Avenant de prolongation du marché de collecte 17-01/09

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le code des marchés publics et notamment son article 20,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant sur la création du SIOM au 1^{er} juin 2016,

Vu la délibération n°61/09 du 5 novembre 2009 autorisant le Président du SIOM à signer le marché n°17-01/09 relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du syndicat,

Vu le marché n°17-01/09 relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du syndicat notifié le 23 novembre 2009 pour un début d'exécution fixé au 1^{er} janvier 2010,

Vu la note de présentation,

Vu le projet d'avenant joint en annexe,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres,

Considérant la nécessité de poursuivre l'optimisation du service de collecte des ordures ménagères dans le cadre du renouvellement du marché de collecte,

Considérant, qu'afin d'atteindre cet objectif, il était indispensable de réaliser une étude complémentaire permettant au SIOM d'envisager de nouvelles modifications de la prestation de collecte,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Prend acte de** l'avenant n°4 au marché n°17-01/09,

- **Autorise** le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à signer l'avenant n°4 au marché n°17-01/09 de collecte des déchets ménagers et assimilés.

- **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2018 - secteur public - section fonctionnement,

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **24 OCT. 2017**
Affichée le : **24 OCT. 2017**

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr



**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL41_2017
Date de la décision:	2017-10-10 00:00:00+02
Objet:	Avenant de prolongation du marché de collecte 17-01/09
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20171010-DL41_2017-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20171010-DL41_2017-DE-1-1_0.xml	text/xml	1063
nom original:		
Annexe DL41 avenant OTUS.pdf	application/pdf	67179
nom de métier:		
091-200062321-20171010-DL41_2017-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	67179
nom original:		
dl41.pdf	application/pdf	745187
nom de métier:		
091-200062321-20171010-DL41_2017-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	745187
nom original:		
Note présentation DL41.pdf	application/pdf	73450
nom de métier:		
091-200062321-20171010-DL41_2017-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	73450

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	24 octobre 2017 à 10h00min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 octobre 2017 à 10h05min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	24 octobre 2017 à 10h05min04s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	24 octobre 2017 à 10h10min22s	Recu par le MIAT le 2017-10-24